

Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2020

Le Crédit municipal aux côtés des plus fragiles



Suite à la crise sanitaire actuelle, le <u>Crédit Municipal d'Avignon</u> a décidé de mettre en place plusieurs mesures afin d'aider notamment les personnes les plus fragiles. Dans le détail, l'établissement public communal* présidé par Cécile Helle, maire d'Avignon, met immédiatement en place les décisions suivantes :

- Prêts sur gage : augmentation du montant prêté qui passe de 18 à 22 € par gramme d'or (maintenu sous réserve de l'évolution du cours de l'or).
- Droits de garde des gages : ils sont offerts jusqu'à nouvel ordre et au minimum jusqu'au 30 juin 2020 pour les prêts sur gage jusqu'à 6 000 € alors qu'en temps normal, le droit de garde est évalué à 2 % du capital.
- Plafond global des microcrédits accordés : l'enveloppe globale allouée passe de 150 000 à 300 000 €. Rappelons que le microcrédit est un prêt personnel accordé aux personnes en difficultés, exclues du crédit classique, pouvant aller de 300 à 5 000 € remboursable, sur 1 à 3 ans.
- Création d'un prêt personnel réservé allant de 500 à 6 000 € : ce prêt est consenti au taux réduit de 1,92 % jusqu'au 30 juin 2020 pour les personnes en première ligne tels que soignants, aides à domicile, techniciens de surface, éboueurs, forces de l'ordre, pompiers, agents de sécurité, caissiers, transporteurs routiers ainsi que tout autre métier exposé.
- Pour les associations, avance sur les subventions publiques attendues : cette avance est



Ecrit par Echo du Mardi le 24 avril 2020

consentie au taux de 2 %.

« Il s'agit d'actions prises à notre niveau, dans le cadre de nos prérogatives et de la loi, explique <u>David</u> <u>Fournier</u>, adjoint à la mairie d'Avignon et vice-président du Crédit municipal. On essaye modestement de contribuer à la relance économique en direction des plus faibles et des personnes particulièrement exposées. »

Renseignement complémentaire sur www.cmavignon.com

*Le Crédit municipal d'Avignon est le descendant direct du Mont de piété de la Cité des papes, le plus ancien à avoir le jour en France en 1610. Il a pris son nouveau nom en 1918.